



Association
ARCHE

*Association pour le Rayonnement Culturel
d'Haïti et de son Environnement*

Siège social : 17, voie de Wissous, 91300 Massy

06 76 31 78 74 / 06 17 45 10 71 @ : contact@association-arche.fr

Des arbres et de l'eau pour Colline-Deslandes



Sommaire

❖ Introduction	P 3-4
❖ Présentation de Colline Deslandes	P 5
❖ Présentation de l'ARCHE	P 6-7
❖ Constats et Analyse	P 7-9
❖ Justification du projet	P 9
❖ Objectifs	P 10
❖ Partenaires, moyens	P 11
❖ Critères d'évaluation	P 11-12
❖ Le budget prévisionnel	P 13
❖ Calendrier et pérennité du projet	P 14
Annexes	
❖ Devis Haïti FORATECH	P 15
❖ Relevé d'identité bancaire	P 16
❖ Déclaration préfecture	P 16
❖ Déclaration Siret	P 17
❖ Déclaration Journal Officiel	P 18

❖ Introduction

En 2009, l'association ARCHE a réalisé son projet d'élevage à la Colline-Deslandes et en partie, à Fonds des Nègres. En 2010, elle l'a amplifié en touchant d'autres villages de Léogane : Trouin, Santo et Sigueneau. En janvier 2011, elle initie le volet "poulailler familial à Colline-Deslandes" et recapitalise des activités commerciales en s'appuyant sur les femmes, par le biais du micro crédit.

À Colline-Deslandes, notre zone pilote, où l'engouement des habitants incite à aller plus loin dans l'aide au développement, l'ARCHE avait répondu positivement à la demande de **forer un puits** dès 2010. Les paysans ayant fait remarquer qu'il n'y a pas d'élevage et d'agriculture viables sans eau.

L'ARCHE a exigé un devis en vue de la réalisation des travaux. Aussi, elle est revenue sur une des conditions du projet précédent : les paysans doivent reboiser leur espace. Convaincue que sans arbres, les nappes phréatiques ne sont pas viables ; que sans arbres le sol s'érode plus vite et donc impacte négativement l'agriculture, l'ARCHE insiste lourdement sur l'application de cette exigence. Elle insiste par ailleurs sur un changement de pratique sur la culture des arachides ou du pistachier de terre : cette culture se révèle nocive à la terre. ARCHE encourage les paysans à aller davantage vers le maraîchage et les parcelles cultivées seront gérées comme une coopérative.

Le devis nous est parvenu. Il est établi par l'entreprise de forage "**Haïti FORATECH**" et annexé au projet. Nous envisageons donc de creuser ce puits en tenant compte de la pluviométrie du département et de l'état de la déforestation à Colline-Deslandes, mais surtout du foncier et du mode de gestion du puits. Parallèlement nous proposons un système d'arrosage par l'acquisition des barils, en vue de recueillir l'eau de pluie. Nous voulons éviter un puisage trop anarchique dans les nappes en période de sécheresse.

En outre, d'intenses campagnes de reboisement moyennant notamment des arbres fruitiers, seront entreprises pendant les mois qui précèdent le forage et après. Le mois le plus propice au reboisement étant le mois de mars d'après les paysans, nous en tiendrons compte pour une campagne plus massive mais 25000 arbres sont prévus pour les mois de juillet et août 2011.

A la demande de forer un puits, nous répondons positivement en proposant parallèlement des tonnes à eau et en exigeant des campagnes intenses de reboisement. La légalité du foncier est garantie par l'association ARCHE qui a un accord de principe avec un propriétaire pour l'achat d'un terrain où sera foré le puits.

Maintenant se pose la question de l'énergie qui se substituerait au charbon de bois. Dans cette perspective, nous recherchons un partenaire capable de proposer fours, réchauds et lampes solaires aux différents foyers de Colline-Deslandes. Nous avons en vue quelques lycées techniques de l'Essonne et nous allons étudier avec eux la possibilité d'un tel partenariat et pourquoi pas l'organisation d'un chantier humanitaire en Haïti avec les professeurs et les étudiants qui le souhaitent en 2011 – 2012 en vue de former les habitants à l'installation et à l'utilisation de ces matériels.

Le projet "Les constructions de la dignité" initié par l'ARCHE en 2010 suite au séisme pourrait en bénéficier. Ce projet consistant justement en la construction de 70 maisons avec des normes parasismiques et anticycloniques, mais avec l'énergie du photovoltaïque pour l'éclairage et la cuisson. Trois de ces maisons sont en construction dont deux terminées, livrées et habitées.

Le projet "**Des arbres et de l'eau pour Colline-Deslandes**" est en conformité à ce qu'il faut faire en Haïti en termes de développement durable. Il cristallise l'article 3 de nos statuts où l'association objecte de: *"promouvoir ici et là-bas l'éducation et la culture, protéger l'environnement, sensibiliser aux conditions qui appellent à la solidarité. ARCHE travaille donc à l'amélioration des conditions qui favorisent le développement de l'humain ici et là bas."*

Aujourd'hui Colline-Deslandes sollicite le forage d'un puits pour l'arrosage des jardins et pour la pérennité du projet d'élevage déjà effectif. Les habitants bénéficiaires y participeront par leur force de travail. Ils représenteront une main d'œuvre disponible, donc appuieront les techniciens dans les différentes tâches, s'engageront à reboiser et à veiller à l'effectivité du reboisement par l'arrosage des plantes tous les jours. L'ARCHE et ses partenaires veilleront à un partage équitable de l'eau et assureront le suivi du projet et son évaluation.

Dès le mois de mai prochain, l'ARCHE fera l'acquisition du terrain où le puits sera foré en toute légalité et ce, pour éviter tout litige autour du foncier. En Juillet et août prochains, l'ARCHE sera en Haïti pour la mise en œuvre de ce projet dont les opérations seront l'animation des réunions avec les organisations paysannes partenaires de Colline-Deslandes (OPKD, OFVKD et OJAC), le forage du puits, l'installation des tonnes à eau sur les parcelles cultivées et le reboisement de Colline-Deslandes. Tout cela pour rendre viable le projet "élevage et agriculture" initié en 2009 et qui se poursuivra jusqu'en 2013.

Le puits et toute autre forme de stockage de l'eau est indispensable pour une agriculture et un élevage effectif. Il n'y a pas d'agriculture sans eau. Mais nous voulons par-dessus tout qu'elle reste une source de vie et non un facteur de mort.

NB - Le puits sera artésien. Il n'y aura pas besoin de pompe électrique ou de génératrice, étant donné la crise énergétique dans ce pays et à Colline-Deslandes en particulier, étant donné l'état de la pollution. L'association ne souhaitant pas non plus l'achat d'un matériel fonctionnant au fuel ou au kérosène.

❖ Présentation de Colline-Deslandes

Colline-Deslandes est une petite localité, sur les hauteurs de Darbonne, dépendant de la ville de Léogane qui, elle, se situe au sud de Port-au-Prince, dans le département de l'Ouest d'Haïti. Ce village de quelque 613 familles compte un grand nombre de paysans et de paysannes sans terre ni bétail, d'adolescents et d'enfants ni scolarisés ni soignés.

Le déboisement comme partout dans le pays hypothèque l'avenir et met en grande difficultés les frêles habitations et le bétail. En fait, Colline-Deslandes vit les difficultés du contexte général. Difficile d'accès alors qu'elle est plutôt une plaine, tout paraît sans issue pour sa population pourtant si désireuse de s'en sortir par le travail. Ils ont repris l'espoir, bien sûr, depuis l'accompagnement de l'ARCHE en 2009.

En effet, L'ARCHE y est intervenue dans le cadre de son projet de développement animalier et agricole grâce à ses activités, aux aides du département de l'Essonne, des villes de Massy, Palaiseau et Sarcelles et en 2010 de la ville de Grigny pour la construction des maisons de la dignité.

Ce projet est viable aux dires des bénéficiaires et du vétérinaire. Plusieurs de ces animaux ont eu des petits et les habitants - ceux qui avaient bénéficié du programme dès 2009 - sont devenus propriétaires de bétail, objectif principal du projet. Certes, il faut continuer, mais le volet agricole doit aussi devenir une réalité au même titre que le volet animalier. Jusqu'à présent et à leurs demandes, nous avons aidé à faire que de l'arachide, culture très nocive à la terre.

"La voie de l'humanité", partenaire de l'ARCHE, y est intervenue dans l'éducation, à travers la construction d'une école et un système de parrainage. Nos différents projets prennent place dans la continuité du projet de notre partenaire mais aussi le renforce, ARCHE souhaitant également porter l'éducation et l'instruction à Colline-Deslandes comme elle l'a fait en 1995 à Port-au-Prince et parce que c'est en conformité à son objet.

Voir nos statuts sur le site <http://www.association-arche.fr>



L'association ARCHE

❖ **Qui sommes nous ?**

Comme son sigle le dit très bien, l'ARCHE est une association qui œuvre pour le rayonnement culturel d'Haïti et pour son environnement.

La vérité : elle n'œuvre pas seulement pour l'environnement d'Haïti mais pour la conservation de notre planète d'une manière générale, consciente que les dégâts sur les écosystèmes ne se confinent jamais à un espace, à un territoire et que leurs désastreuses conséquences sur l'humanité sont souvent irréversibles.

❖ **Historique et objectifs généraux**

À sa création en 1984, ARCHE signifiait : Association Religieuse et Culturelle des Haïtiens à l'Extérieur et visait à resserrer les liens d'amitié et de solidarité à travers la pratique religieuse de ses membres. Pendant longtemps, ses actions ne dépassaient pas le cadre de la communauté haïtienne.

La modification de la définition du sigle, enregistrée à la Sous-préfecture de Palaiseau (Récépissé de déclaration de l'association n° 0913004308, et de sa publication dans le journal officiel 133e année - N°42 en date du 20 octobre 2001) tient compte d'une manière plus juste de la configuration des membres. C'est une évolution dans la vie de l'association.

Dans le préambule, il est spécifié que "ARCHE est avant tout une association humanitaire." À ce titre, elle fait tomber la barrière des nationalités et des races. Aujourd'hui l'association est un espace pluriracial et pluriconfessionnel. Tous ses membres ou presque tous ont la nationalité française mais n'ont pas d'autres objectifs que le progrès de l'humain et la conservation de la planète. De par sa composition, ARCHE s'inscrit fort logiquement dans un cadre international et se bat pour que la dignité humaine ne soit plus étrangère au droit comme c'est le cas dans certains pays" pourrait-on lire dans ce même préambule.

Aussi, en appelle-t-elle à la solidarité internationale et à la participation individuelle : Quiconque est sensible au patrimoine culturel et environnemental du monde peut présider à ses destinées. Quiconque. Sans distinction de race, de sexe, de couleur, de nationalité ou de confession. Si pendant longtemps, elle ne dépassait sa communauté d'origine, cela ne signifie pas qu'elle n'avait rien fait de pratique et d'utile sous son appellation d'Association Religieuse et Culturelle des Haïtiens à l'Extérieur. Loin de là.

Certains de ses membres, même difficilement, arrivaient à convaincre si bien qu'ils mettaient en place des campagnes de reboisement avec les paysans de Léogane, ville de l'ouest d'Haïti à 25 kilomètres de la capitale Port-au-Prince dès 1987, un an après la chute des Duvalier.

En 1991, suite au coup d'Etat du général Raoul Cedras, la majorité des enfants de Port-au-Prince était la cible des agents de la junte militaire. Beaucoup se faisaient enlever et étaient assassinés. L'ARCHE se devait de les protéger. Ainsi, pour les mettre à l'abri, elle avait utilisé tous les moyens à sa disposition pour finalement construire une école à Martissant en 1995 où un peu plus de trois cents enfants venaient apprendre à lire à écrire et à compter et une autre à Grosse crête de Léogane où plus de 80 enfants grâce à un système de parrainage bénéficiaient de cette même disposition.

En 1999, ARCHE avait senti l'impérieux besoin d'aider à l'intégration sociale en France. Dans un partenariat avec les clubs de prévention "Victoire de Palaiseau et PREAVY de Saulx-les-Chartreux, elle avait accompagné une vingtaine de jeunes français en Haïti pour réaliser leur projet : Chantier humanitaire en Haïti. Ces jeunes Français étaient en révolte par rapport à la société française.

En Juillet 2003, un autre chantier humanitaire conduit 13 jeunes et trois éducateurs en Haïti. Avec l'antenne ARCHE en Haïti, ils ont fait du reboisement et beaucoup d'animations avec les enfants de nos écoles et la communauté paysanne de Duplessis, de Fayettees, de Darbonne et de Fond des nègres. ARCHE organise souvent des conférences -débat sur des sujets qui intéressent un large public : l'écologie, le social, l'immigration, l'histoire, etc.

❖ **Constats et analyses**



Après des siècles d'exploitation massive de ses forêts, Haïti se retrouve à l'heure actuelle pratiquement dépourvu d'arbres. Le niveau de déboisement y atteint 98 % de la surface de son territoire; un triste constat pour un endroit autrefois reconnu pour sa végétation luxuriante.



La frontière entre Haïti et la République Dominicaine témoigne de l'ampleur du déboisement du côté haïtien. Haïti est à gauche de la carte

Les problèmes engendrés par le déboisement sont multiples. La transformation des surfaces boisées en cultures de subsistance mal adaptées appauvrit les sols qui deviennent moins fertiles. Dépourvu des arbres qui retiennent les sols et les eaux, Haïti est en proie aux sécheresses, aux inondations et aux glissements de terrain qui sont alors plus fréquents.

- Entre 10 et 20 millions d'arbres sont coupés annuellement en Haïti.
- L'utilisation du bois et du charbon de bois totalise 83 % de la consommation énergétique en Haïti.
- Chaque année, 15 millions de mètres cubes de sols montagneux sont emportés vers la mer, à défaut d'une végétation adéquate pour retenir les sols.
- Le revenu moyen des paysans haïtiens est de 115 \$ par an.

Par ailleurs, l'eau qui est source de vie est aussi facteur de mort en Haïti. En effet, il existe deux périodes pluvieuses : l'une qui dure d'avril à juin et l'autre d'octobre à novembre. La pluviométrie varie non seulement avec l'altitude mais aussi avec l'orientation des massifs par rapport aux alizés. L'abondance annuelle des pluies marque des variations étonnantes allant du simple au quintuple.

À Port-au-Prince et Pétion-Ville : 1437 et 1326 mm/an. Léogane étant comme Port-au-Prince dans le département de l'Ouest, ET Colline, une dépendance de Léogane, devrait connaître la même pluviométrie. On peut penser que cette localité n'a pas besoin de puits et l'irrigation des terres se font naturellement. Or, la demande de cette localité, après la mise en place des fermes visant à lui redonner du bétail et à l'inciter à l'agriculture, c'est un puits. Les habitants estiment à juste titre qu'il n'y a pas d'agriculture et de l'élevage sans eau.

Si la déforestation massive est la principale cause de la rareté de l'eau, la parade consisterait à reboiser intensivement de manière à conserver l'eau dans les terres. Il faudra bien sûr répondre à leur demande tout en exigeant le reboisement de l'espace Colline-Deslandes sans avoir pour autant la garantie que ces arbres ne seront plus coupés. Même les fruitiers. Il est donc nécessaire d'appuyer sur plusieurs leviers en même temps : augmenter le revenu du paysan par des projets de développement local et trouver une énergie de substitution au charbon de bois.

Si le projet "développement animal et agricole" va bien dans ce sens, il faudra exploiter l'extraordinaire ensoleillement d'Haïti pour proposer une énergie propre et durable. Cette exploitation convoque des compétences à réaliser les fours et réchauds pour la cuisson ou même les réfrigérateurs pour la conservation des produits de la ferme. C'est une nécessité que de trouver des partenaires capables d'aider en ce sens. En Haïti, certains organismes maîtrisent la technique du solaire mais ne la développent pas suffisamment. Cela reste encore élitiste tandis qu'il importe de la démocratiser, de la vulgariser. L'arche tentera de prendre contact avec eux mais exploitera le filon européen en vue d'inciter à la création de centres de formation enseignant cette technique. Malgré ces barrières, il faudra continuer.

❖ **Justification du projet**

Les paysans font remarquer qu'il n'y a pas d'agriculture sans eau. Le forage d'un puits accompagné d'intenses campagnes de reboisement notamment en arbres fruitiers en vue d'augmenter les revenus du paysan est ce vers quoi il faudra aller pour régler un peu le problème. Le projet se justifie d'abord parce qu'il pérennise l'action mise en place en 2009 : "du bétail pour Duplessis et Fonds des nègres" mais parce qu'il impacte positivement l'environnement de cette localité. Cependant il faudra pour être complet poser la question de l'énergie afin que le charbon de bois cesse d'être l'énergie principale de cette localité comme elle l'est à l'échelle du pays et inciter à aller vers des cultures maraîchères et moins d'arachides ou de pistachiers de terre.

Consommation d'énergie en Haïti en 1989

Type d'énergie	Taux d'utilisation	
Bois et charbon de bois	74%	83% de l'énergie consommée, sont à base de ressources naturelles renouvelables
Bagasse	6%	
Hydro-énergie	3%	
Pétrole	15%	
Charbon minéral importé	2%	

Ces données sont de 1989. Sachant que rien n'a été fait pour inverser le processus, la situation a dû s'aggraver depuis et tout le monde reconnaît l'urgence du reboisement et la recherche d'énergies alternatives au charbon de bois.

Le puits est indispensable, mais on peut déjà installer dans les champs cultivés des tonnes à eau capables de recueillir l'eau de pluie en vue de l'arrosage en période sèche.

❖ Objectifs généraux

- Creuser un puits pour arroser les parcelles cultivées
- Entreprendre d'intenses campagnes de reboisement notamment en arbres fruitiers (espaces privés et communs)
- Mettre en place un système pour protéger les nappes phréatiques

❖ Objectifs opérationnels

- Confier les travaux de forage à Haïti Foratech avec la participation des paysans
- Organiser des campagnes de reboisement dès le mois de mars 2011
- Installer des tonnes à eau parallèlement au puits pour stoker l'eau

❖ Objectifs spécifiques

- Rechercher des partenaires en vue de trouver une alternative au charbon de bois
- Veiller à ne pas compromettre les nappes phréatiques
- Constater les effets positifs du reboisement

❖ **Les partenaires**

La voie de l'humanité, l'OPKD, L'OFVKD, OJAC les éducateurs mais avec l'appui des villes de Massy, de Palaiseau, de Sarcelles, de Grigny et du département de l'Essonne et de la région Île de France.

❖ **Moyens humains**

Les membres de l'arche, les paysans bénéficiaires, les organisations paysannes.

❖ **Moyens matériels et techniques**

Haïti Foratech, les pépiniéristes de Colline-Deslandes, des pioches, des bûches, des houes, des faucilles, des plantes et des arrosoirs, des tonnes à eau.

❖ **Moyens financiers**

Produits des activités de l'ARCHE, aides des collectivités territoriales et de la fondation Nicolas Hulot, des particuliers, de la voie de l'humanité et de la Pafha.

❖ **Critères d'évaluation**

Objectifs généraux	Quantitatif	Qualitatif	Outil
Creuser un puits pour arroser les parcelles cultivées	Dans combien de temps Haïti Foratech réalise-t-elle les travaux ?	Les travaux d'Haïti FORATECH donnent-ils satisfaction aux habitants	Feuille de présence Questionnaire Observation
Entreprendre d'intenses campagnes de reboisement notamment en arbres fruitiers	Sont-ils nombreux à participer aux réunions d'information ?	Les habitants en comprennent-ils la nécessité ?	Observation
Mettre en place un système pour protéger les nappes phréatiques		Haïti FORATECH fait-elle des propositions en ce sens ?	Cahier de bord

Objectifs opérationnels	Quantitatif	Qualitatif	Outil
Confier les travaux de forage à Haïti Foratech	Combien d'entreprises de ce type existent-elles en Haïti ?	A-t-on trouvé un accord avec Haïti FORATECH pour diminuer le coût ?	Carnet de bord
Organiser des campagnes de reboisement	Les 25000 arbres prévus ont-ils plantés dans le temps imparti ? Nombre d'habitants à y participer ?	Le suivi en terme d'arrosage et de protection de ces plantes Est-il assuré par les habitants ?	Questionnaire
Installer des tonnes à eau dans les parcelles cultivées	Ces tonnes à eau sont-ils installés de manière adéquate ?	Permettent-ils d'arroser les parcelles cultivées sans compromettre les nappes ?	Cahier de bord

Objectifs spécifiques	Quantitatif	Qualitatif	Outil
Rechercher des partenaires en vue de trouver une alternative au charbon de bois	Combien proposent des fours et réchauds solaires aux habitants ?	Constate-t-on la création d'une école technique à cette fin ?	Questionnaire Observation
Veiller à ne pas compromettre les nappes phréatiques	Définissent-ils des quotas ? Nombre de litres par parcelles ?	Les partenaires interdisent-ils des abus en terme de pompage ?	Questionnaire Observation
Constater les effets positifs du reboisement	Nombre de campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement ?	L'érosion s'estompe-t-elle? Constate-t-on la fertilité des sols ?	Carnet de bord Observation

❖ **Budget prévisionnel**

Dépenses		Recettes	
Achats		Financements	
Achats du terrain	6 000,00 €	Financement Région Île de France	6 000,00 €
Prestation de forage du puits	14 000,00 €	Financement Essonne (Forage)	7 000,00 €
10 houes standard	120,00 €	Ville de Palaiseau	3000,00 €
10 pioches de jardin	348,50 €	Fondation Nicolas Hulot (Achat d'arbres)	4 412,00 €
10 arrosoirs en zinc de 10 litres	395,00 €	Région Île de France	4 000,00 €
10 bêches (fourche écologique)	498,50 €	ARCHE (Produits activités et vente d'artisanats)	750,00 €
10 faucilles à broussaille droites	250,00 €	Ville de Grigny (Achats de matériels)	2 000,00 €
10 pelles alsaciennes	800,00 €	PAFHA	1 500,00 €
20 barils de 500 litres	2 000,00 €	Ville de Sarcelles	2 000,00 €
25000 plantes	8 000,00 €	Ville de Massy (Achat plantes et matériels)	3 000,00 €
Budget de fonctionnement	2 000,00 €	Association "La voie de l'humanité"	750,00 €
Total	34.412,00 €	Total	34.412,00 €

❖ **Calendrier : été 2011**

Activités	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Réunion d'information sur la protection de l'environnement		2011	2011							
Réunions de planification et répartition des tâches.				2011	2011					
Choix de l'emplacement du puits : achat du terrain				2011	2011					
Achat des matériels aratoires						2011	2011			
Forage du puits								2011		
Achats de plantes pour le reboisement				2011	2011					
Campagne de reboisement et détermination des espaces à reboiser				2011	2011			2011	2011	

❖ **Pérennité du projet**

L'ARCHE et ses partenaires La voie de l'Humanité, OPKD, OFVKD réfléchissent à la construction d'un dispensaire à Colline-Deslandes pour 2011 tout en renforçant les projets "développement animalier et agricole, éducation et protection de l'environnement. Le volet santé viendra compléter nos différentes actions et rendra forcément pérennes les actions menées précédemment. Dans le même temps, elle essaiera de mettre en place un chantier humanitaire avec des jeunes essonniers et les professeurs d'un lycée professionnel du département en vue de réaliser fours et réchauds solaires au profit des paysans de Colline-Deslandes.

❖ **Annexes**



HAITI FORATECH

B.P. 15662 • VARREUX1 - ROUTE NATIONALE #1
 PORT-AU-PRINCE, HAITI
 TELEPHONE: (509) 2510 7434
 EMAIL: foratech@haitiforatech.com

DEVIS POUR LA REALISATION D'UN FORAGE D'EAU					
POUR LE RASSEMBLEMENT DES ORGANISATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LEOGANE ((ROPDEL))					
A LEOGANE(La Colline)					
ATTN.: Barthelemy Matinson					
<u>CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE</u>					
PROFONDEUR DE FORATION:		200 Pieds			
TYPE DE TUBES ET CREPINES:		PVC SCH40			
DIAMETRE:		10 Pouces			
Prix No.	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire US \$	Prix total US \$
1	Mobilisation de l'equipement, du personnel et repli	F	1	1800,00	1800,00
2	Foration au diametre 12" 3/4	Pied	200	30,00	6000,00
3	Fourniture et pose des tubages pleins PVC SCH40/10"	Pied	80	30,00	2400,00
4	Fourniture et mise en place des crépines PVC SCH40/10" et gravillonnage des crepines	Pied	120	35,00	4200,00
5	Developpement a air lift y compris toutes sujetions	F	1	750,00	750,00
6	Cimentation tete de forage	F	1	550,00	550,00
Total US DOLLARS					\$ 15 700,00

ARRETE LE PRESENT DEVIS A LA SOMME DE: QUINZE MILLE SEPT CENTS DOLLARS DOLLARS AMERICAINS ET 00/100 (US \$ 15700,00)

Les modalites de paiement sont les suivantes:

70% a la signature du contrat, soit: US \$ 10 990,00
30% a la remise de l'ouvrage, soit: US \$ 4 710,00

N.B (1) NOS COUTS SONT PAYABLES EN DOLLARS AMERICAINS OU EN GOURDES AU TAUX DU JOUR

Le 23 Novembre 2009

POUR ACCORD:

Maitre d'ouvrage

Michel JEAN BAPTISTE, Ing.
 Directeur Technique
 HAITI FORATECH
 TEL: 250-8400.51-7434
 P.A.U.P HAITI, S.A.
 LES SPECIALISTES du SOUS-SOL



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE PARIS

RELEVÉ D'IDENTITÉ CAISSE D'ÉPARGNE

Cadre réservé au destinataire du relevé

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Identification du compte pour une utilisation nationale			
17515	90000	04760836687	24
c/étab	c/guichet	n/compte	c/ric

C E ILE-DE-FRANCE PARIS
domiciliation

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	1751	5980	0004	7608	3668	724

Bank Identification Code (BIC)
CEPA FRPP 75I

Intitulé du compte: PLACE DE FRANCE
91300 MASSY
Date d'édition : 14.04.2004

ASS POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL D'HAÏTI ET DE SON ENVIRONNEMENT
17 VOIE DE WISSOUS
91300 MASSY

id.09.00.000148 - 03/99



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU

BUREAU DES AFFAIRES GENERALES
Associations loi du 1er Juillet 1901

Affaire suivie par : Mme MIRA

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'Association n° 0913004308**

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
VU le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-Préfet de Palaiseau

Donne récépissé **M. REJOUIS LORFILS, Président**
demeurant 55 AVENUE DES SPORTS
94260 FRESNES

d'une déclaration en date du 5 septembre 2001 faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s):
TITRE

dans l'association dénommée

ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL D'HAÏTI ET DE SON ENVIRONNEMENT

dont le siège social est situé à : 17, VOIE DE WISSOUS
91300 MASSY

décision prise lors de: ASSEMBLEE GENERALE du 15 juin 2001

Palaiseau, le 5 septembre 2001

Le Sous-Préfet
Pour LE SOUS PREFET
L'Attaché, Chef de Bureau

F. KINCAID

Extrait de la loi du 1er juillet 1901 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.
Les modifications statutaires qui porteront sur un changement de titre, de but ou de siège social, devront en outre, faire l'objet d'une insertion au Journal Officiel dans le délai d'un mois au moyen d'un imprimé à retirer à la sous-Prefecture.
Le défaut d'insertion au Journal Officiel entraîne la nullité des modifications. Indépendamment de cette nullité des modifications, il pourra être prononcé à la charge de ceux qui ont contrevenu aux dispositions qui précèdent, une amende dont le montant est prévu à l'article 8 de la loi du 1er juillet 1901.

Association ARCHE

Projet "De l'eau et des arbres pour Colline Deslandes"

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE
à la date du : 09/10/2007

Description de l'établissement

Identifiant SIRET	500 385 778 00013	établissement siège
Raison sociale ou Nom	ASS RAYON CULTUREL D HAITI SON ENVIRON	
Enseigne		
Adresse	17 VOIE DE WISSOUS 91 MASSY	
Activité principale exercée (APE)	913E Organisations associatives nca	

Description de l'entreprise

Identifiant SIREN	500 385 778
Raison sociale ou Nom	ASS RAYON CULTUREL D HAITI SON ENVIRON
Sigle	A R C H E
Catégorie juridique	Association déclarée
Activité principale exercée (APE)	913E Organisations associatives nca
Nombre d'établissements actifs	1

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les utilisations statistiques (décret n° 2002-1622 du 31 décembre 2002, portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits).

1969 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE MBANTOU ET DE SES ENVIRONS (A.S.D.E.M.E.)**. *Objet*: réaliser des actions en faveur du développement de Mbantou (Sénégal), informer le public sur les réalités culturelles et environnementales des populations de la vallée du fleuve Sénégal. *Siège social*: chez M. Da (Oumat), 16, rue de Villiers, 91310 Longpont-sur-Orge. *Date de la déclaration*: 27 septembre 2001.

1970 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **ASSOCIATION DE REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES SANS ETIQUETTE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS**. *Objet*: regrouper les représentants de parents d'élèves dans un groupe scolaire pour créer une dynamique locale pour la défense des intérêts des enfants dans les domaines aussi variés que la restauration scolaire, l'infrastructure des écoles, l'hygiène, la sécurité à l'intérieur et aux abords de l'école, l'accueil périscolaire. *Siège social*: chez Mme Soulié (Laurence), 10, rue Guillaud, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. *Date de la déclaration*: 27 septembre 2001.

1971 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **ECHANGES LINGUISTIQUES AU LYCEE DE LA VALLEE DE CHEVREUSE (E.L.L.V.C.)**. *Objet*: proposer des échanges linguistiques entre le lycée de la vallée de Chevreuse et des établissements scolaires à l'étranger, hors temps scolaire. *Siège social*: lycée de la vallée de Chevreuse, 8, rue de Madrid, 91192 Gif-sur-Yvette Cedex. *Date de la déclaration*: 27 septembre 2001.

1972 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **BOUM BOUM TUNING-CLUB (B.B.T.C.)**. *Objet*: réunir des passionnés du tuning, passion se définissant par l'action de personnaliser son véhicule intérieurement et extérieurement. *Siège social*: chez M. et Mme Elary, 9 bis, rue Soufflet, 91340 Ollainville. *Mé*: bbt@yahoo.fr. *Date de la déclaration*: 28 septembre 2001.

Modifications

1973 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **UNION EUROPEENNE DES GOURMETS (U.E.G.) CONSULAT DE FRANCE**. *Nouvel objet*: chercher à promouvoir le patrimoine vinicole, les produits du terroir et la gastronomie en France ainsi que dans les pays membres de l'U.E.G. *Siège social*: 52, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris. *Transféré; nouvelle adresse*: 105, rue Germaine-el-Roger-Lefevre, 91550 Paray-Vieille-Poste. *Mé*: j.bouisset@chello.net. *Date de la déclaration*: 6 août 2001.

1974 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **ENSEMBLE POUR SAINT-GERMAIN**. *Siège social*: 5, impasse du Stade, 91180 Saint-Germain-les-Arpajon. *Transféré; nouvelle adresse*: 40, rue du Bois-Bourdon, 91180 Saint-Germain-les-Arpajon. *Date de la déclaration*: 4 septembre 2001.

1975 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. *Ancien titre*: ASSOCIATION RELIGIEUSE ET CULTURELLE DES HAITIENS A L'EXTERIEUR (A.R.C.H.E.). *Nouveau titre*: ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL D'HAITI ET DE SON ENVIRONNEMENT (A.R.C.H.E.). *Siège social*: 17, voie de Wissous, 91300 Massy. *Date de la déclaration*: 5 septembre 2001.

1976 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. *Ancien titre*: LIBRE Pensee POUR LE PROGRES SOCIAL. *Nouveau titre*: RASSEMBLEMENT DES RADICAUX REPUBLICAINS. *Nouvel objet*: participer à la vie locale et nationale. *Siège social*: chez M. Nakache (Mayer), 33, rue du Maréchal-Leclerc, 91200 Athis-Mons. *Date de la déclaration*: 5 septembre 2001.

1977 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. *Ancien titre*: ASSOCIATION DES FAMILLES DE GIF-SUR-YVETTE ET DES ENSEMBLES ENVIRONNANTS. *Nouveau titre*: ASSOCIATION FAMILIALE DE GIF-SUR-YVETTE. *Nouvel objet*: étudier et défendre les intérêts matériels et moraux des membres; assurer la représentation des membres auprès des pouvoirs municipaux, départementaux, régionaux, nationaux; créer entre tous les membres, en dehors de toute considération

politique ou religieuse, un esprit d'entraide mutuelle; créer et poursuivre l'organisation, la réalisation et assurer la gestion de tous services d'intérêt familial et d'entraide mutuelle en matière d'action sociale et familiale, de logement, d'épargne, de consommation, de loisir, d'action culturelle, éducative ou artistique, notamment en dispensant des cours de langues; collaborer avec les divers organismes publics et privés en ce qui concerne la représentation de ses membres. *Siège social*: centre social de l'abbaye, route de Belleville, 91192 Gif-sur-Yvette Cedex. *Transféré; nouvelle adresse*: B.P. 23, rue Henri-Amochu, 91190 Gif-sur-Yvette. *Date de la déclaration*: 7 septembre 2001.

1978 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **ASSOCIATION LA GESTE MEDIEVALE**. *Siège social*: chez M. Diaferio (Franck), 5, résidence de la Grande-Prairie, 91330 Yerres. *Transféré; nouvelle adresse*: chez M. Diaferio (Franck), 1, rue Blazy, 91260 Juvisy-sur-Orge. *Site internet*: <http://perso.wanadoo.fr/la.geste.medievale/>. *Mé*: lagestemedievale@aol.com. *Date de la déclaration*: 10 septembre 2001.

1979 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. *Ancien titre*: RUEDA DE SOL. *Nouveau titre*: SALOME CAPOEIRA. *Nouvel objet*: apprentissage de la capoeira (danse de combat brésilienne). *Siège social*: M.P.T. Courdimanche, 24, Courdimanche, 91940 Les Ulis. *Date de la déclaration*: 28 septembre 2001.

1980 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. *Ancien titre*: TIERS MONDE ARTISANS DU MONDE. *Nouveau titre*: ARTISANS DU MONDE BURES-SUR-YVETTE. *Nouvel objet*: promouvoir le commerce équitable; permettre aux producteurs de régions défavorisées de vivre dignement de leur travail et aux consommateurs d'être informés sur les dysfonctionnements du commerce international. *Siège social*: 1, rue Mozart, 91470 Limours. *Transféré; nouvelle adresse*: 67, rue Charles-de-Gaulle, 91440 Bures-sur-Yvette. *Date de la déclaration*: 28 septembre 2001.

1981 - Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. *Ancien titre*: AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE MASSY. *Nouveau titre*: ASSOCIATION DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE MASSY - IGNY. *Siège social*: centre de secours, rue Victor-Basch, 91300 Massy. *Transféré; nouvelle adresse*: centre de secours, 51-55, rue de Vilgénis, 91300 Massy. *Date de la déclaration*: 28 septembre 2001.

Rectificatifs relatifs aux modifications

1982 - Déclaration à la sous-préfecture de l'Essonne. **CLUB OMNISPORTS DE COURCOURONNES**. *Date de la déclaration*: 1^{er} août 2001.

Cette annonce a été publiée au *Journal officiel* n° 35, du 1^{er} septembre 2001, page 4183, sous le n° 1753.

Dans le *Mé*:

Au lieu de: courcouronnes.bureau@wanadoo.fr.

Lire: cocourcouronnes.bureau@wanadoo.fr.

92 - HAUTS-DE-SEINE

Créations

1983 - Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. **ANIMAT'**. *Objet*: promouvoir, concevoir et réaliser des animations dans le domaine de l'audiovisuel et d'en assurer les éventuelles formations. *Siège social*: chez M. Oullion (Mathieu), 3, square Alphonse-Daudet, appartement 3427, 92350 Le Plessis-Robinson. *Date de la déclaration*: 12 septembre 2001.

1984 - Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. **COMITE DE SOUTIEN A JACQUES CHIRAC DE FONTENAY-AUX-ROSES**. *Objet*: contribuer à la réélection de Jacques Chirac à la présidence de la République. *Siège social*: chez M. le Dorh, 2, rue Joseph-le-Cuay, 92260 Fontenay-aux-Roses. *Date de la déclaration*: 17 septembre 2001.

1985 - Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. **IDEA INITIATIVE DEBAT ET AVENIR**. *Objet*: créer une dynamique d'échanges et de dialogues favorisant l'initiative, le débat pour

Mise à jour du projet : Février 2011

Association ARCHE

Projet "De l'eau et des arbres pour Colline Deslandes"